

Mandat de vente signer que par un!

Par **Chouchou27**, le **27/04/2019** à **18:26**

Bonjour , mon concubin a refusé de signer le mandat de vente alors qu'il était d'accord pour le faire. Le mandat de vente est il valable, en plus je n'ai pas de double du fait qu'il n'ait pas voulu signer ont est en indivision. Merci

Par **janus2fr**, le **28/04/2019** à **09:36**

Bonjour,

Non, ce mandat n'est pas valable, il doit être signé par tous les propriétaires.

Par **youris**, le **28/04/2019** à **09:43**

bonjour,

l'agent immobilier n'aurait pas du accepter un mandat de vente sans l'accord de tous les propriétaires du bien.

salutations

Par **janus2fr**, le **28/04/2019** à **09:51**

Je ne pense pas que l'agent ait "accepté" le mandat (c'est bien pour cela que Chouchou27 n'a pas de double), il attend la signature du concubin.